



■ Tous les points d'accueil de la MSA restent fermés.

➔ Aussi, pour toute question en lien avec les prestations, les assurés peuvent se rendre sur leur espace privé pour :

- réaliser leurs démarches en ligne et suivre l'avancement du traitement de leurs demandes de prestations ;
- envoyer un document ;
- échanger avec la MSA depuis leur service en ligne « **Mes messages** » ;
- demander un RDV téléphonique pour être recontacté dans les meilleurs délais.

■ L'accueil téléphonique sera de nouveau opérationnel à partir du **mardi 14 avril 2020**.

■ La MSA sera joignable tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00

Pour les situations urgentes au **02.54.44.87.87**



➔ Pour un contact avec un travailleur social de la MSA, ou pour toute demande de secours financier, les assurés peuvent joindre le service social :

- Dans l'Indre : _____ **02.54.29.45.54**
- Dans l'Indre-et-Loire : _____ **02.47.31.62.41**
- Dans le Loir-et-Cher : _____ **02.54.44.87.14**



■ Pour la mise en place d'un équipement de **téléassistance** pour les seniors isolés et fragiles :

- dans l'Indre : _____ **pv36@presenceverte.fr**
- dans le Loir et Cher : _____ **pv41@presenceverte.fr**
- en Indre et Loire : _____ **pv37@presenceverte.fr**



■ Pour les signalements de situation de profond mal-être et de risque suicidaire, les assurés peuvent contacter le :

02.47.31.62.73 ou adresser un mail à : prevention.suicide@berry-touraine.msa.fr

■ Notre site internet est régulièrement mis à jour et met à disposition de nos ressortissants toutes les informations utiles aux différents types de situations rencontrées (report des appels de cotisations pour les exploitants agricoles, mise en place des arrêts de travail, indemnisation des salariés, visite médicale d'urgence, ...) : **<https://berry-touraine.msa.fr>**



N'hésitez pas à rappeler aux maires que certaines retraites complémentaires proposent un accompagnement au deuil comme par exemple l'OCIRP, Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance.